La *Gazette* de Dourbies

Mars 2016

TABLE DES MATIÈRES

LE MOT DU MAIRE 3

EN BREF, 4

Achat d'un véhicule de déneigement 4

De nouveaux gérants à l'Etape de Dourbies 4

Premiers secours 4

VIE CITOYENNE 5

Visite des hameaux 5

Règlement de service de l'eau 5

Ramassage des encombrants 5

Baisse de vigilance sur le tri, des conséquences sur les équilibres financiers 5

LE POINT SUR LES TRAVAUX... 6

Chantier « Maison Coste » 6

Travaux de mise en sécurité de la ruine «Mathurin» 6

Travaux dans les hameaux 6

L'Étape de Dourbies 7

Un schéma d'accessibilité pour les Établissements Recevant du Public (ERP) 8

Eau et DUP 8

Village de caractère 9

Maintenance de l'éclairage public 9

URBANISME 9

Carte communale 9

ACTION SOCIALE 10

VIE CULTURELLE 10

Bibliothèque 10

Le jour de la nuit 10

Jazz à Dourbies 10

VIE ASSOCIATIVE 11

Les associations communiquent 11

Le Club des Montagnards 11

Le comité des fêtes de Dourbies 11

Echos de la « Fanfare cévenole » 11

AAPPMA « La Dourbie » 12

Festival des Hospitaliers 2015 13

Vivre à Dourbies 13

Le ski club Mont Aigoual 14

Club sportif Mont Aigoual 15

Association Culture Aigoual 15

TOURISME 16

Locations et taxe de séjour 16

Tennis 16

Gîtes communaux inscrits aux « Gîtes de France » 16

Camping 16

LES STRUCTURES INTERCOMMUNALES 17

La communauté de communes de l'Aigoual...17

Le Syndicat Intercommunal d'Aménagement (SIA) de l'Espérou 18

Le SMBVD 18

Le SMEG 18

ACTUALITÉS 19

L'Espérou accueil ferme ses portes 19

Je voudrais le 22 à Dourbies… 19

Salle des fêtes 20

Des frelons asiatiques sur notre commune 20

Eau du robinet : peut-on la boire sans danger ? 21

Le Carnet 2015 22

À VOTRE SERVICE... 23

Hébergement, restauration, commerce : 23

ZOOM SUR ARBOR&SENS 24

LE MOT DU MAIRE

Bonjour à toutes et à tous,

Vous l'attendiez avec impatience, le voilà ! Ce modeste petit journal pour vous rendre compte de l'action municipale…

Et tout d'abord, nous allons vous mettre à contribution : comme il se veut être un rendez-vous régulier et permanent avec vous, nous vous sollicitons pour lui donner un nom. Faites parvenir vos idées de titre à la mairie par internet, courrier ou tout simplement oralement et nous choisirons celui qui aura obtenu le plus de suffrage.

Concernant notre action ensuite…1 an déjà et… que s'est-il passé ?

Pour moi, bien des choses, je vous l'avoue depuis la « surprise » de la démission d'une partie du conseil mais aussi, j'ai la prétention de le penser, pour l'avenir de notre commune.

Même si cela ne vous apparaît pas de façon évidente dans votre vie de tous les jours… Car notre équipe n'a pas chômé et je veux ici remercier en particulier nos employés communaux qui nous ont suivis vaillamment dans notre entreprise, en se dévouant corps et âme et ne comptant pas leurs heures souvent, pour assurer du mieux possible le service public auquel vous avez droit.

Des dossiers, nous en avons rouverts qui sommeillaient depuis quelques temps, voire quelques années pour certains, nous avons également lancé de nouvelles opérations, comme vous pourrez le constater dans le bilan ci-dessous. Pour autant, cela n'avance jamais assez vite tant les idées abondent pour dynamiser et relancer l'activité, et surtout la population de notre commune… car les méandres administratifs sont pervers et pesants pour qui veut arriver vite au résultat.

Mais les choses évoluent quand même et c'est avec plaisir que nous avons pu installer les nouveaux gérants de l'Etape, Isabelle et Stéphane GAULTIER, dans des locaux aux normes afin qu'ils puissent développer au mieux leur activité, qui profitera à toute la commune.

Je mettrais un bémol toutefois dans notre action : c'est sur la communication et l'information citoyenne, chose qui me tient à cœur. Nous avions formulés dans ce domaine 2 actions principales: relance du site internet de la commune et réunions publiques fréquentes pour vous consulter. Le premier a pris du retard mais la chose est en marche et devrait aboutir d'ici peu, nous l'espérons ; le deuxième n'a pu avoir lieu, faute de temps et de disponibilité de l'équipe municipale. Aussi, cette gazette vient compenser un peu cela mais nous allons essayer de faire mieux pour cette année… promis !

Avant de conclure, un mot sur l'organisation territoriale des collectivités et le paysage qui évolue rapidement en ce moment. Cette année 2015 a été également une année d'élections puisque nous avons voté successivement pour les municipales, puis pour élire les conseillers départementaux et enfin pour élire les conseillers régionaux, avec cette nouvelle « grande » région, Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon. Que penser de cette nouvelle organisation ?

Peu de choses ont l'air de changer dans notre vie de tous les jours…pourtant, je vous invite à suivre avec attention les orientations et décisions de chaque entité car toutes vont impacter notre environnement, inexorablement ; et il faut que nous, citoyens, réussissions à nous faire entendre malgré l'éloignement de plus en plus des décideurs politiques car c'est de notre vie qu'il s'agit. De même nous avons réussi à maintenir pour le moment notre communauté de communes. Mais des projets de fusion ont été émis qui, s'ils aboutissaient, réduiraient encore plus notre possibilité de décider pour nous, de ce que l'on veut faire de notre territoire et de la façon dont nous voulons vivre.

Aussi, je conclurai en vous invitant, plus que jamais à accomplir votre devoir de citoyen, à commencer par vous impliquer dans la gestion de notre commune ; n'hésitez pas à nous interpeller et à proposer vos idées et... soyez vigilants !

Bonne lecture

Irène LEBEAU

EN BREF,

Achat d'un véhicule de déneigement

Notre commune vient de se doter d'un tracteur dont la polyvalence devrait permettre à nos employés municipaux d'effectuer de multiples tâches dans des conditions de sécurité et d'efficacité satisfaisantes.

Ce tracteur sera équipé d'une lame pour le déneigement des rues étroites du village et des hameaux ainsi que d'autres accessoires pour l'entretien quotidien de la voirie communale. Il permettra également à nos employés, dans le cadre de travaux réalisés en régie, de transporter des matériaux sur des secteurs jusqu'alors peu accessibles.

Premiers secours

Le défibrillateur qui avait disparu dans le hall de la mairie va être remplacé et remis en libre service. Une formation pour son utilisation à destination de personnes volontaires ainsi qu'une formation pour les premiers secours a eu lieu à la salle des fêtes le samedi 5 mars 2016.

De nouveaux gérants à l'Etape de Dourbies

Isabelle et Stéphane, arrivés en fin d'année 2015 à Dourbies, se présentent à vous…

« Nous sommes originaires d'un petit village de 280 habitants de la Charente, issus du milieu viticole. Notre choix s'est d'abord porté sur la région du Languedoc Roussillon. Nous avons visité plusieurs établissements l'été dernier sans trop de conviction jusqu'à ce que nous arrivions à Dourbies, où nous avons eu un véritable coup de cœur en découvrant l'Etape, son village et son paysage.

Nous souhaitons faire de l'Etape un endroit convivial, permettant aux gens de pouvoir se retrouver et de partager de bons moments. Il nous tient à cœur de développer la restauration et le relais moto. Une terrasse sera réalisée pour le printemps prochain afin de profiter de la vue exceptionnelle s'offrant à nous.

Nous vous remercions de l'accueil et de l'aide que chacun d'entre vous nous apportez chaque jour dans notre installation et notre intégration dans le village.

Toutes les personnes que nous avons rencontrées nous ont accueillis avec une très grande gentillesse et nous espérons pouvoir satisfaire les attentes de chacun. »

La municipalité et l'ensemble de la population sont très heureux de vous accueillir parmi nous. ***Nous vous souhaitons une belle réussite dans votre projet de vie et un épanouissement total à Dourbies.***

VIE CITOYENNE

Visite des hameaux

Durant l'été 2015, 8 hameaux de la commune ont été visités par une partie des membres du conseil municipal. Cette expérience a été très positive. Ces rencontres ont permis des échanges directs entre les habitants des hameaux et le conseil municipal. Elles ont par ailleurs fait émerger de la part de la population des préoccupations en termes d'entretien des voies d'accès, d'assainissement (peu de propriétaires ont le terrain nécessaire pour la mise en œuvre de leur assainissement et souhaite que la mairie les aide à trouver une solution), de gestion des encombrants, d'affichage municipal, d'équipements incendie, et bien d'autres choses...

Les informations recueillis ont permis de programmer des opérations dans certains hameaux (voir plus loin « Travaux dans les hameaux ») ou encore des interventions sur l'éclairage public. D'autres mesures seront encore à l'étude en 2016 comme le remplacement de panneaux d'information.

Enfin, ces rencontres ont permis aussi la mise en place de quelques correspondants dans certains hameaux comme nous l'avions souhaité ; mais il en manque à Duzas, Lagrinier, Le Mourier, Prunaret, Cassanas et La Rouvière ; pour ceux qui sont intéressés par la fonction, prière de vous faire connaître auprès de la mairie.

Règlement de service de l'eau

Un groupe de travail « eau » a été constitué dans le courant de l'année 2015.

Il a décidé de mettre en place un règlement de service de l'eau pour les usagers. Un contact a été pris avec un conseiller aux collectivités pour rédiger ce règlement qui devrait être opérationnel pour la facturation de l'eau 2016.

Ce règlement vous sera adressé dès qu'il aura été entériné en séance du conseil municipal.

Ramassage des encombrants

Un petit rappel pour vous signifier qu'il vous faut apporter vous-même vos encombrants à la déchetterie à Camprieu; l'enlèvement des encombrants par les services de la déchetterie ne se fait que pour des objets trop volumineux pour rentrer dans un véhicule ordinaire et il convient d'appeler au préalable la déchetterie pour s'assurer de leur passage.

À noter que les objets ne doivent être déposés que la veille de la collecte.

Téléphone de la Communauté des communes : 04 67 82 73 79

Baisse de vigilance sur le tri, des conséquences sur les équilibres financiers

Régulièrement, le SYMTOMA observe le contenu des poubelles jaunes qui arrivent au centre de tri, en prenant un échantillon au hasard. Une telle observation a été effectuée le 10 décembre dernier, et malheureusement, les résultats ne sont pas bons !

En effet, sur la quantité observée, 25 % étaient des déchets non recyclables, déposés dans des sacs noirs ou opaques. Or ces déchets, qui ne doivent en aucun cas être déposés dans les poubelles jaunes, coûtent très chers au SYMTOMA, et donc aux contribuables qui paient les impôts : un déchet mal trié coûte 255 euros par tonne au SYMTOMA. Sachant que le SYMTOMA traite 2 000 tonnes de déchets recyclables par an, cela représente une dépense inutile de 120 000 euros.

Alors, prenons de bonnes résolutions pour la nouvelle année qui arrive, et redevenons de bons trieurs, comme ce fut le cas il y a quelques années !

Guide du tri disponible en mairie ou sur internet *www.symtoma.org.*

LE POINT SUR LES TRAVAUX...

Chantier « Maison Coste »

Les travaux d'aménagement du parking et de l'espace public, en lieu et place de la maison « Coste » qui avait brûlé à l'automne 2012, sont maintenant achevés. Ce projet a été conçu par Mr Georges PETIT. Nous l'avons repris et mené à son terme. Les travaux se sont déroulés sur environ 4 mois, de la mi-octobre à la mi-février. Ils ont été réalisés par l'entreprise AB Travaux Services de Florac, coordonnés par le cabinet d'architecte d'Avèze, VAD architecture. L'ensemble de l'opération aura coûté un peu moins de 100 000 € TTC (y compris frais de maîtrise d'œuvre).

L'opération a consisté en la démolition des ruines de la maison Coste, la consolidation du mur de la maison de M. Jean-Louis POUGENQ et la réalisation d'aménagements publics (parking et placette). D'ici cet été, deux bancs devraient être également installés à proximité des arches. Par la suite, nous envisageons de réfléchir à la destination de la très belle bâtisse qui complète cet ensemble d'aménagement.

Espérons que ce nouvel espace favorise le stationnement dans le centre bourg mais soit surtout propice à des moments de convivialité, autour d'une partie de pétanque ou simplement à discuter à l'ombre du tilleul.

Travaux de mise en sécurité de la ruine «Mathurin»

L'effondrement d'une bâtisse jouxtant la voie publique et appartenant à la succession Mathurin PIALOT, a amené M. Georges PETIT en mai 2014 à solliciter auprès du tribunal administratif de Nîmes la désignation d'un expert aux fins d'examiner l'ensemble des bâtiments, propriétés de la succession. Le rapport d'expertise a conclu à l'existence d'un péril grave et imminent et a été transmis à Maître VERGELY, notaire en charge de la succession PIALOT, afin que soient prises les mesures de nature à mettre fin au péril.

Le 20 novembre 2014, constatant qu'aucune mesure n'avait été mise en œuvre, Mr le Maire a pris un arrêté de péril imminent, interdit l'accès aux ruines et décidé de réaliser des travaux visant à sécuriser le passage dans la rue.

Ici encore, nous avons pris l'engagement de poursuivre le travail entrepris par nos prédécesseurs et choisi de confier la réalisation de ces travaux à l'entreprise FLORES de Camprieu. Ceux-ci ont été effectués dans le mois de novembre pour un résultat très satisfaisant.

Les travaux auront coûté 8 226 € TTC. Dans le cadre de l'arrêté de péril imminent, il sera demandé à la conservation des hypothèques d'inscrire au profit de la commune une hypothèque légale du montant des travaux.

Travaux dans les hameaux

Un ensemble de travaux a été programmé sur trois hameaux : à Cassanas et Duzas afin de sécuriser les traversées de village et sur Le Mourier pour l'aménagement du parking. Ces travaux devraient être réalisés très prochainement. Des demandes d'aides financières ont été déposées auprès du Conseil Départemental du Gard. Le coût global de l'opération est estimé à environ 13 700 € TTC.

Nous vous rappelons également que le conseil municipal a décidé lors du conseil du 12 juin 2015 de prendre à sa charge la fourniture de matériaux dans le cadre de la réalisation de petits travaux d'agrément menés par les habitants eux-mêmes (contact à prendre auprès de Pascal PIALOT afin de convenir ensemble de la nature des travaux envisagés).

L'Étape de Dourbies

L'Étape de Dourbies a été largement au centre de nos débats durant cette année 2015. De nombreux travaux y ont été menés afin notamment de répondre aux exigences des services de contrôle de l'ARS (Agence Régionale de Santé) et de la DDPP (Direction Départementale de la Protection des Populations); exigences édictées suite à un problème sanitaire survenu au mois de février 2015.

Par ailleurs, la commune a fait en sorte de répondre enfin aux engagements qu'elle avait pris vis à vis de l'exploitant au printemps 2011 et qui n'avaient pour le moment pas été honorés ; engagements qui consistaient à réaliser des travaux d'aménagement intérieur, de potabilité de l'eau et à fournir à l'exploitant une licence III.

Sur les prescriptions de la DDPP et afin donc de respecter les engagements du bail, des travaux ont donc été engagés sur la cuisine de l'établissement : réfection de la peinture des murs et plafonds, remise en état des faïences et carrelages et réhabilitation de l'installation électrique (entreprises RODRIGUEZ Antonio de Nant et BUISSON Jean-Pierre de la Cavalerie pour la partie électricité). Le ballon d'eau chaude a également été remplacé par un ballon permettant de mieux prévenir le risque de légionellose et pouvant fonctionner en cas de panne de la chaudière.

Pour faire suite à la mise en demeure de l'ARS auprès de la commune de réaliser les travaux nécessaires pour la potabilité de l'eau et aux restrictions d'utilisation de l'eau imposées aux gérants, le système de chloration et l'installation électrique de la chambre des vannes qui se trouvaient dans un état de délabrement avancé ont été remplacés par du matériel neuf.

Poursuivons ensuite sur la chaufferie... Début octobre, la chaudière à plaquettes de bois mise en service en février 2014 est tombée en panne par suite d'un taux d'humidité des plaquettes de bois du double de la tolérance du constructeur. Après avoir fait vider le silo, nous avons constaté que son sol et ses parois ruisselaient d'humidité. À l'examen, il s'avère que ce local, dépourvu de vide sanitaire et de drainage de ses fondations, a été construit sur une source sans réalisation préalable de l'étude de sol que l'architecte avait pourtant préconisée. La commune ayant cru pouvoir assurer elle même la maîtrise d'œuvre de la construction du silo, aucune assurance dommage-ouvrage n'a pu être souscrite, ce qui rend pratiquement impossible toute recherche de responsabilités. Nous avons donc amélioré le drainage du silo ainsi que sa ventilation intérieure pour que le taux d'humidité des plaquettes ne dépasse pas la limite admissible et la chaudière a été remise en service après un nettoyage complet.

Mais une autre question se pose également à propos de ce système de chauffage installé à un coût non négligeable pour la commune (100 000 € ramené à 40 00 € après attribution d'une subvention de 60 000 € par l'ADEME et la Région). Était-il le mieux adapté au chauffage d'un établissement touristique dont la fréquentation en période de chauffe (d'octobre à mai) est tout à la fois peu importante et discontinue ? L'installation d'une chaudière à fioul de dernière génération (7 500 €) plus simple à piloter et à entretenir n'aurait elle pas mieux correspondu aux besoins de l'établissement ? Une étude de faisabilité réalisée par un bureau d'ingénierie thermique aurait permis d'y répondre. Pour une raison que nous ignorons cette étude a été envisagée mais non réalisée.

Le résultat de tout cela, c'est que la chaufferie bois n'a amené aucune économie d'exploitation par rapport à la vieille chaudière à fioul et que les dépenses d'entretien et de combustible se sont même révélées sensiblement supérieures à l'issue de la première année de mise en service.

Nous avons en conséquence confié un audit technique de l'installation à un bureau d'études spécialisé. Ses conclusions nous seront livrées avant le printemps et permettront au conseil municipal de prendre une décision sur la meilleure façon d'améliorer l'efficacité et le bilan économique de la chaufferie.

Pour finir sur les travaux, notons que le toit de la salle de classe a également été refait ; travaux réalisés par l'entreprise SANCH Dominique de Dourbies.

Pour conclure sur ce point relatif à l'étape, nous évoquerons également la signature en juillet 2015, d'un protocole d'accord transactionnel entre la commune et ses anciens gérants. Ce protocole a permis d'écarter un contentieux portant sur le respect par la commune des engagements pris dans le cadre du bail commercial signé au printemps 2011.

Enfin, comme vous avez pu le lire au début de ce journal, Isabelle et Stéphane GAULTIER sont arrivés en fin d'année 2015 comme nouveaux gérants de l'Etape.

Nous leur souhaitons encore une réussite pleine et entière dans leur projet professionnel et leur nouvelle vie sur Dourbies.

Un schéma d'accessibilité pour les Établissements Recevant du Public (ERP)

L'Ordonnance n°2014-1090 du 26 septembre 2014 a modifié les dispositions législatives de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Aussi, les gestionnaires d'ERP qui n'ont pas encore mis leurs établissements en conformité avec les obligations d'accessibilité doivent établir un Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) qui définit les travaux à entreprendre et détermine un calendrier de réalisation.

La demande limite de dépôt des Ad'AP auprès des services de l'Etat était fixée au 27 septembre 2015, nous avons donc déposé un dossier élaboré sur la base d'un diagnostic réalisé par le bureau d'études SOCOTEC, missionné par la commune.

Le montant des travaux que nous seront amenés à réaliser sur la période 2015-2021 s'élève à environ 154 850 € HT et concerne les ERP suivants, propriétés de la commune : le bâtiment de la Mairie intégrant la poste et la bibliothèque, l'église, le café de pays, l'alimentation multi-services, la salle des fêtes, le bâtiment « Ètape de Dourbies » et le camping. Une dérogation a été demandée pour le gîte d'étape.

Eau et DUP

Le dossier de l'eau sur Dourbies est un dossier fastidieux mais néanmoins passionnant.

Au lendemain de notre élection, il nous a fallu faire un point précis sur l'état d'avancement des procédures de régularisation de nos captages; procédures qu'il nous faut mener à bien pour pouvoir prélever l'eau dans le milieu, la potabiliser et la distribuer à nos abonnés.

Les contacts ont été renoués avec les différentes administrations concernées et aujourd'hui le dossier avance plutôt bien (même si l'on voudrait qu'il avance toujours plus vite...).

Une fois que ces procédures de DUP auront été actées par arrêtés préfectoraux (nous espérons en 2017), la commune sera tenue d'engager des travaux sur ses captages et de se rendre propriétaire des périmètres de protection immédiat des sources par acquisition des parcelles les délimitant.

Concernant les systèmes de désinfection de l'eau mis en place au niveau des réservoirs, seuls Dourbies et le camping municipal étaient jusqu'alors pourvus de pompes doseuses automatiques de chlore. Sur les Laupies, la pompe à chlore tombée en panne avait été enlevée et jamais remplacée.

Hormis sur le réservoir de Dourbies, où les installations étaient plutôt en bon état, nous avons trouvé sur les autres réservoirs des installations obsolètes ou hors d'usage.

Un plan d'urgence a alors été engagé avant l'été 2015 afin de remplacer les pompes à chlore défectueuses et remettre les autres installations à niveau (Entreprise Mora de Millau pour un montant d'opération de 7 202 € TTC).

Sur les autres réservoirs de la commune, notre employé municipal, Christian RAGUES, a amélioré la procédure de chloration manuelle dans les bassins dépourvus de pompe à chlore avec le concours de notre fournisseur de produits de chloration.

Même si ce système a pu causer quelques désagréments auprès d'administrés qui ont parfois bu une eau trop chlorée, celui-ci a toutefois été d'une très grande efficacité et nous a permis de nous exonérer certainement de nombreuses analyses non conformes...

Sur le camping municipal, il a également été engagé des travaux de remise à niveau sur le captage qui se trouvait dans un état fort délabré.

Afin de recourir à des installations adaptées et automatisées de traitement de l'eau, nous avons passé dans le courant de l'année 2015 un contrat de maîtrise d'œuvre avec le cabinet Gaxieu de Séverac le Château.

Sur la base du schéma directeur d'alimentation en eau potable de la commune, ce dernier a défini les aménagements à réaliser sur l'ensemble des réservoirs pour le traitement automatisé de l'eau (pompes d'injection de chlore, installation de panneaux solaires, batteries...) ainsi que les aménagements à effectuer sur la prise d'eau de Duzas qui alimente le réservoir de la maison familiale (réaménagement du captage , installation d'un filtre à sable au niveau du réservoir pour le traitement de la turbidité...).

Les marchés publics de travaux pour cette première phase devraient être lancés sous peu pour un démarrage, nous l'espérons, avant l'été.

Le montant total de cette opération a été estimé à environ 450 000 € TTC. Ces travaux seront en grande partie subventionnés par l'Agence de l'Eau Adour Garonne et le Département du Gard.

Village de caractère

Les travaux concernant l'opération « village de caractère » se sont achevés en fin d'année 2014. Pour autant, cette opération n'est pas totalement terminée, le label n'ayant pas encore été obtenu.

C'est en début d'année que nous avons donc poursuivi le travail engagé et lancé la dernière phase, à savoir la « mise en tourisme » afin d'aboutir en fin d'année à la labellisation « village de caractère ».

La « mise en tourisme » signifie que nous allons devoir utiliser les richesses existantes du village et de la commune (éléments du patrimoine bâti, humain et naturel, activités et lieux dédiés au tourisme et à l'accueil des visiteurs...) dans un but de les valoriser et de les promouvoir auprès du public.

Pour ce faire, va être aménagé un circuit touristique dans le village avec pose de signalétiques et création d'une brochure touristique, qui permettront la visite libre de la commune. Une quinzaine de haltes seront définies et positionnées à des endroits clés du parcours, toutes interprétées sur des panneaux ou des tables de lecture (paysage)…

Un comité de pilotage a été mise en place et travaille actuellement à la rédaction du contenu des panneaux et du dépliant. Les coûts de cette opération ont été estimés à environ 27 000 € qui pourront bénéficier de subventions de l'Europe et autres.

Concernant l'aménagement du village, nous avons également décidé de poursuivre les travaux sur les parties non traitées. Nous allons donc engager en 2016 la maîtrise d'œuvre de la réfection de la rue de l'église en prévision de travaux en 2017. Nous nous attacherons également à essayer de solutionner les problèmes rencontrés sur les fontaines du bas de Dourbies. Enfin, il se peut également que nous réfléchissions au remplacement de l'ensemble des bancs en mauvais état dans le village.

Tous ces efforts consentis pour l'embellissement de notre village doivent être partagés par chacun d'entre nous. Nous vous invitons donc à vous approprier cette démarche au travers d'initiatives personnelles afin de rendre encore plus attractif notre beau village : fleurissement des devants de portes ou fenêtres, nettoyage de parties communes, entretien des jardins ou espaces verts...

Nous demandons également aux propriétaires de chiens de ne pas les laisser divaguer dans le village comme c'est beaucoup le cas actuellement et de veiller à ramasser « les grosses commissions », trop nombreuses dans les ruelles et sur le plateau, d'avis d'une grande partie des habitants.

Maintenance de l'éclairage public

Un marché pour l'entretien de l'éclairage public va être passé, celui-ci permettra :

- ✧ une meilleure gestion du matériel, tous les points lumineux seront numérotés (facilité de repérage en cas de panne),
- ✧ une mise aux normes des compteurs avec vérification des branchements,
- ✧ le remplacement des lampes et la mise en place d'horloges (possibilité de programmer les tranches d'éclairement).

Une consultation sera faite pour la mise en place des tranches horaires. Tous ces travaux devraient permettre une économie de l'ordre 45 % de notre facture annuelle.

En cas de panne le signaler à la Mairie en indiquant bien le type (intermittent, continu, lampe cassée...).

URBANISME

Carte communale

L'élaboration de la carte communale sur le territoire communal a débuté le 28 mai 2005. Elle a été confiée à notre architecte, Mme Jacqueline VINCENT. Cette opération a été mise en attente quelques années plus tard lorsque la commune a réalisé son schéma directeur sur l'eau potable, mis en place l'assainissement collectif du bourg, du Viala, et de l'Étape de Dourbies et inscrit au programme « villages de caractère » le cœur du village.

Le conseil municipal a décidé au mois de juin 2015 de reprendre la démarche initiée il y a plus de 10 ans afin de planifier sur le long terme l'aménagement de notre territoire et d'en réglementer l'urbanisation. Une mission complémentaire a été confiée à Mme VINCENT pour l'achèvement du document d'urbanisme. Le montant de celle-ci est d'environ 8 000 € HT, ce afin d'intégrer notamment les nouvelles réglementations (Natura 2000).

ACTION SOCIALE

L'équipe municipale a souhaité mettre en œuvre une Commission Communale d'Action Sociale avec la participation de personnes extérieures au conseil.

Nous remercions ici vivement Laurence GUNTZ et Huguette MILHAU qui ont répondu « présent » et se sont beaucoup investies dans cette mission pour aider les personnes en difficultés sur la commune.

Dans le cadre de la CCAS également, le conseil municipal a souhaité reprendre le traditionnel goûter de Noël, qui permet un moment de rencontre et d'échange entre les habitants de la commune.

Tout le monde s'est donc retrouvé le 12 décembre pour une après-midi récréative, avec la projection d'un film de René DURENTON « Femme paysanne » qui, au travers d'un portrait poignant de la dernière femme bouvier de France, a fait revivre les pratiques ancestrales des paysans.

L'après-midi s'est terminée par un goûter offert par la municipalité ; le public, venu en nombre, s'est quitté enchanté par ce moment.

VIE CULTURELLE

Bibliothèque

Afin de redynamiser le fonctionnement de la bibliothèque, le nombre d'heures d'ouverture est passé de 2 à 4 par mois. Il est prévu également de développer des activités annexes (spectacles culturels - conteur, vidéothèque en lien avec le Conseil Départemental...). M. Jean-Pierre MOREL assure le nouveau fonctionnement de la bibliothèque.

Elle est ouverte le 1er et l'avant dernier samedi du mois de 14 heures à 16 heures.

Le jour de la nuit

C'est par une belle nuit étoilée que s'est déroulée le 10 octobre 2015, de 22 heures à minuit, cette manifestation initiée par la municipalité. En lien avec celle organisée au niveau national dans le but de sensibiliser à la pollution lumineuse et à la protection de la biodiversité nocturne, cette soirée a été animée par la société Astronomique de Montpellier. Une fois l'éclairage public éteint, les personnes présentes sur le plateau de l'église ont été plongées dans la nuit noire et ont pu admirer un magnifique ciel étoilé. Grâce à deux télescopes et aux nombreuses explications des animateurs, elles ont été enchantées de découvrir le nom des étoiles, des constellations et des galaxies.

La soirée s'est terminée bien au chaud, à l'intérieur de la salle des fêtes, autour d'un vin chaud offert par la municipalité, amplement mérité.

Jazz à Dourbies

Dans le cadre de la promotion de l'activité culturelle la municipalité avait offert à la population le samedi 22 août un concert de jazz. La salle était comble pour accueillir la prestigieuse formation du « SUPERSWING SEPTET» qui a joué durant 2 heures. Leur programme fut un hommage à Count Basie, Duke Ellington et au swing de la grande époque sur des arrangements très originaux où ils ont su embarquer le public à travers l'ambiance des clubs de jazz de Kansas City des années 1930 jusqu'à la renaissance du Big Band dans les années 1960.Ce programme a enchanté le public à tel point que cette année l'association Vivre à Dourbies renouvellera l'expérience sur un week-end entier (cf l'article de Vivre à Dourbies ci-après) ; retenez bien déjà la date : ce sera les 23 et 24 juillet.

VIE ASSOCIATIVE

LES ASSOCIATIONS COMMUNIQUENT

Le Club des Montagnards

Le « Club des Montagnards de Dourbies » est heureux de vous présenter ses meilleurs vœux de bonheur et de santé pour l'année à venir.

Notre association regroupe tous les adhérents, jeunes ou moins jeunes, de la commune de Dourbies et notre objectif est d'organiser des activités (randonnées, voyages, repas, etc) afin que nous partagions tous ensemble des bons moments de convivialité et de bonne humeur.

En 2015, avec les Clubs de Lanuéjols et Camprieu, nous avons organisé de très belles randonnées. Nous avons pu également partir, les 3 Clubs réunis, en Italie et Croatie dans le cadre d'un formidable voyage d'une semaine du 1er au 9 septembre, le tout dans une excellente ambiance.

Le 15 novembre dernier, André Balmefrézol et Guy Lafon nous ont préparé une succulente grillée de châtaignes qui a été suivie d'un spectacle de la chorale de Camprieu qui a enthousiasmé tous les participants.

En 2016, nous serons ravis d'organiser dès le retour des beaux jours de nouvelles randonnées ou balades dans nos belles montagnes, ainsi que de futurs repas conviviaux « Chez Sylvie » ou bien à « l'Étape de Dourbies ». Un prochain voyage est à l'étude pour septembre prochain, et un loto est déjà prévu pour le début du mois d'août.

Nous serons ravis de tous vous retrouver lors de ces prochaines activités, de même, nous nous réjouissons d'accueillir d'ores et déjà 4 nouveaux adhérents au sein du club.

La Présidente Arlette GOUNELLE

Echos de la « Fanfare cévenole »

À l'heure où vous lirez ces lignes, nous serons au crépuscule de la saison de chasse 2015/2016.

Les faits marquants de cette saison sont les suivants :

Le grand gibier et en particulier le sanglier comme depuis de nombreuses années concentre toutes les passions, les dégâts estivaux à proximité des habitations, laissait augurer une bonne saison. Le tableau en fin de saison devrait être à la hauteur de nos espérances.

Les cervidés et en particulier l'espèce cerf se porte bien. Le plan de chasse attribuée à notre société devrait être correctement réalisé.

Enfin les passionnés de petit gibier et en particulier de migrateurs ont été comblés cette année avec des passages conséquents de grives, ce phénomène n'était plus observé sur notre commune depuis de nombreuses années. La météo clémente de cet automne et de ce début d'hiver a permis une bonne pression de chasse.

Notre association se maintient avec un effectif de 80 membres environ. L'activité chasse anime notre village en période « creuse ». Nous sommes conscients des quelques désagréments que nous pouvons causer au reste de la population peu passionné par la chasse. Nous invitons chacun à se joindre à nous pour découvrir notre activité.

Dans ce but nous envisageons l'organisation d'une randonnée au printemps peut-être dans le cadre de la fête de la nature. Une demi-journée éco citoyenne pourrait être envisagée, portée par les chasseurs mais où toutes les bonnes volontés seraient les bienvenues là aussi reste à définir le thème. Nous sommes preneurs d'idées. Enfin, la sortie au brame pourrait être relancée.

La fanfare cévenole est riche de sa diversité de par les membres qui la composent mais aussi de par la richesse de notre patrimoine cynégétique sachons pérenniser et transmettre notre passion dans un esprit de convivialité. Nous devons rester modestes et faire un effort sur la connaissance des animaux que nous chassons mais pas seulement !!

C'est une mission passionnante.

Amitiés cynégétiques
Le Président Hervé SARRAN

Le comité des fêtes de Dourbies

Le dimanche 27 mars 2016, nous organiserons une soirée musicale et le traditionnel repas avec l'omelette de pâque à la salle des fêtes de Dourbies. Rendez-vous à 19 h 30. Tarif : 12 €. Réservation jusqu'au 20 mars 2016 au 06 15 42 04 59.

Le Président Hugues BERGER.

« La Dourbie, itinéraire d'une rivière gâtée »

Entre le sommet de l'Aigoual dans le Gard et la chaleur de l'Aveyron coule une rivière aux eaux limpides, la Dourbie. D'un côté les plateaux secs du Larzac, de l'autre, les contreforts du Cévennes, la rivière est un large filet de fraîcheur. Durant ces 72 kilomètres, elle serpente pour se jeter dans le Tarn. Le film est un itinéraire sur l'une des rivières les plus enchanteresses de France mais aussi les plus poissonneuses. La Dourbie a un goût de rivière d'antan.... car elle est éloignée des désordres du monde et on y pêche comme on le souhaite. Toc, bouchon, cuiller, mouche... "les prétentieux passent leur chemin". Ici, on respecte le coin mais on aime pêcher à l'ancienne et vivre avec les traditions du pays. Le paysage est sublime, peu connu et en dehors des spots de pêche incontournable. (extrait commentaires du film sur Season).

Pour rappel la société de pêche de Dourbies est née le 2 Février 1957. Le premier bureau était constitué à l'époque de M. Ernest Passet (Président), Mme le Maire de Dourbies et M. le Conseiller Général (Présidents d'honneur), M. Albin Lacas (Vice Président), M. Marius Balsan (Trésorier), M. le Curé Louis Durieu (Secrétaire) et M. Jean Martin (Conseiller).

En 1960, son périmètre de responsabilité s'étendra au canton de Trèves et s'appellera alors Dourbie-Trévezel.

Aujourd'hui, l'AAPPMA «la Dourbie » - Association Agrée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique - gère les rivières et ruisseaux sur le territoire du canton de Trèves, soit près de 131 km de cours d'eau classés en première catégorie piscicole (prédominance de la truite).

Le 12 Novembre 2015, l'AAPPMA « la Dourbie » a tenu son Assemblée Générale élective, avec difficulté nous pouvons dire aujourd'hui que la société est sauvée malgré le fait que le trésorier étant démissionnaire nous aurons à réélire un nouveau bureau lors de notre future AG début Mars.

Le CA actuel est composé de MM. : Bourgade Didier, Ghibaudo Serge, Anthérieu Daniel, Crozes Thomas, Aubert Claude, Raynaud Fabrice, Dervieux Christian

Le bureau actuel est constitué de MM. : Daniel Gasquet (Président), Hervé Couderc (Vice-président) Pascal Pialot (Trésorier), Jacques Martin (Secrétaire)

La politique mise en place il y a déjà plusieurs années est validée. Ses missions de préservation du milieu aquatique et de gestion piscicole sont dictées par le PDPG (Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion des ressources piscicoles), document technique élaboré par la Fédération de Pêche du Gard qui, suite à un diagnostic de l'état des cours d'eau, oriente la gestion piscicole de l'ensemble des AAPPMA du département. Sur le secteur de la Dourbie, la gestion préconisée est une gestion dite « patrimoniale », elle a pour but de laisser le milieu aquatique fonctionner naturellement, en se limitant à la surveillance et à la préservation des populations sauvages. Cette politique est généralisée sur la totalité du linéaire de la Dourbie des sources jusqu'à Millau.

Cette politique de gestion impose à l'AAPPMA une démarche pédagogique auprès des pêcheurs afin de les sensibiliser au respect du milieu. Celle-ci a été confortée en 2010 par une analyse génétique réalisée par M. Berribi (directeur de recherche au CNRS) qui a alors mis en évidence l'inefficacité des alevinages pratiqués jusqu'alors.

Aujourd'hui, pour que les truites sauvages et autochtones soient toujours présentes et nombreuses, il convient de gérer le prélèvement pour qu'il ne soit pas supérieur à la reproduction naturelle, aléatoire suivant les conditions météorologiques. Pour cela en 2015, la société de pêche a décidé de *limiter à 5 le nombre de prises par jour et par pêcheur.*

Les populations de truites fluctuent d'une année sur l'autre. 2008 fût par exemple une année exceptionnelle pour la pêche, les truites étaient bien présentes en nombre important car les conditions avaient été favorables les années précédentes notamment

en période estivale où en 2006 et 2007 l'eau était restée relativement fraîche, préservant ainsi les juvéniles de l'année.2014 fut aussi une bonne année car très pluvieuse, 2015 moins bonne car très chaude nos thermographes ont enregistré des températures supérieures à 22 °, comme vous le savez à partir de 20° de nombreux juvéniles meurent.

Il est certain que la Dourbie, tout comme le Trévezel, présente un potentiel écologique et piscicole intéressant, l'environnement aquatique y est favorable (présence de nourriture en quantité suffisante et de zones de reproduction naturelle). Néanmoins, on peut tout de même déplorer la fermeture de certains milieux, les assecs successifs, la sécheresse de plus en plus fréquente, 2015 est la pour nous le rappeler. Amis pêcheurs nous comptons sur vous pour nous aider à réaliser nos objectifs afin que notre plaisir continue pour nous et les générations futures?

Pour rappel vous pouvez suivre et participer à l'activité de l'AAPPMA LA DOURBIE sur son site : *http://aappmaladourbie.e-monsite.com/*

Les Cartes de pêches sont disponibles à : L'étape de Dourbies, l'Office du Tourisme de la Seyrrerède, Lagrinier chez Daniel Gasquet. En direct sur le site : *http://www.cartedepeche.fr/*

Le Président Daniel GASQUET

Vivre à Dourbies

Fini la morosité pour 2016, l'association Vivre à Dourbies, en partenariat avec les autres associations de la commune et la municipalité, va vous proposer un week-end tout en danse et musique lors du prochain mois de juillet. En projet **un festival de jazz** avec animations autour de la musique et **concerts pendant 2 jours** !

Une troupe de 6 danseurs de Swing animera des ateliers découverte de cette danse pour les petits et les grands.

Un orchestre de jazz paradera dans le village et proposera des animations tout au long de la journée. Un grand orchestre "big band" de 10 musiciens assurera deux concerts le soir.

Tout ceci **gratuit** avec l'aide du Conseil Départemental du Gard, de la communauté de communes de l'Aigoual, de la municipalité de Dourbies, sans oublier l'aide des autres associations de Dourbies.

Du jamais vu dans notre commune !

Réservez d'ores et déjà votre week-end des 23 et 24 juillet prochain.

Le Président Olivier THEROND.

Festival des Hospitaliers 2015

Comme chaque année le Trail des Hospitaliers a fait étape dans les communes de Dourbies et de Trèves. Durant ce week-end de courses, et pour la sixième fois, le Festival des Hospitaliers était organisé dans le village de Nant (Aveyron).

Si le samedi, les 2 courses, Trail Larzac-Dourbie et la Nantaise, restent autour de Nant, il n'en est pas de même du Trail des Hospitaliers dont l'itinéraire, après un départ très matinal à 5 heures du village de Nant rejoint le St Guiral et les communes Gardoises de Dourbies et de Trèves. Le village de Dourbies a donc vu arriver les premiers coureurs vers 9 heures, radieux d'avoir pu profiter du magnifique beau temps que la météo leur avait concocté.

Les bénévoles du village et de Nant, sous la houlette de Didier (jeune retraité de la Rouvière) étaient déjà en place pour sécuriser le parcours et aider au ravitaillement dans la salle des fêtes mise à disposition par la Municipalité. La bonne ambiance dans ce lieu de repos et de récupération est appréciée par les coureurs.

L'organisation tient à remercier les bénévoles de la commune ainsi que les services municipaux qui, par leur travail, apportent un soutien important au bon déroulement du Festival des Hospitaliers.

Au mois de juin, l'équipe dirigeante est venue sur les chemins de randonnées de Dourbies accompagnée par Bruno et Didier durant un magnifique week-end qui reste un superbe souvenir pour tous, même si l'orage du dimanche après midi a bien rincé tout le monde.

Un accueil chaleureux nous avait été réservé à l'Étape de Dourbies, où nous avons eu le plaisir d'accueillir les bénévoles de la commune de Dourbies pour partager un moment convivial durant la soirée.

Les inscriptions pour l'édition 2016 commenceront à partir du 15 avril, et le Festival des Hospitaliers aura lieu les 29 et 30 octobre, avec le 30 octobre le passage sur la commune de Dourbies du Trail des Hospitaliers.

N'hésitez pas, si vous voulez rejoindre les bénévoles qui aident à l'organisation pour cet événement : contactez Didier LARRAZ.

Le Président Philippe VIALA

Le ski club Mont Aigoual

Le ski club Mt-Aigoual, est une association loi 1901, créée en 1971, elle dynamise le massif depuis plus de 40 ans...

Ses objectifs de développement de la pratique du ski ont été déclinés selon 3 grands axes :

✧ **Axe n°1** : la sensibilisation aux joies de la glisse et l'enseignement du ski de fond et du ski alpin.

Le club s'est donné pour principe de favoriser la pratique du ski à tout âge, c'est ainsi qu'il n'est pas rare de voir évoluer, avec l'aide des moniteurs bénévoles, des jeunes des établissements scolaires du secteur et des moins jeunes venus s'essayer aux nouvelles glisses.

À ses débuts les moniteurs bénévoles enseignaient le ski classique, à farter. Aujourd'hui c'est le pas de patineur (ou skate) plus en vogue auprès des jeunes ! Egalement fort apprécié le ''skieur cross'' ou ski tout terrain avec un parcours à dominante descendante...

✧ **Axe n°2** : le développement d'une pratique sportive et la participation aux compétitions

L'engouement pour le ski étant tel qu'il est facile de franchir le pas et de proposer un dépassement de soi aux pratiquants qui veulent aborder en toute simplicité le domaine de la compétition. Domaine auquel le club prépare ses adhérents en continuité avec l'ensemble de ses activités. Celles-ci se déroulent dorénavant tout au long de l'année grâce à un programme établi par notre encadrement sportif. Ski-roue, VTT, marche nordique, orientation, trail, font maintenant partie des séances hebdomadaires.

Et depuis peu, le biathlon a le vent en poupe, suite aux très bons résultats de l'équipe de France, avec à sa tête un certain Martin FOURCADE. Cette activité arrive en force dans les clubs avec la création de stands de tir laser ; d'un réalisme bluffant et complètement sécurisé. Le club a déjà mis à son actif ce genre de pratique depuis cette saison.

✧ **Axe n°3 :** l'organisation de manifestations sportives en lien avec le milieu naturel de pratique que représente le massif de l'Aigoual.

Lié avec la pratique de la compétition, il était bien normal que le ski club Mont-Aigoual propose lui aussi ses propres compétitions. Commençant par le célèbre Grand Prix de Valleraugue devenu aujourd'hui Traces Blanches de l'Aigoual, il n'en a pas moins organisé des Championnats de France Cadets, des coupes de France, des Championnats de France Masters, des Trophées des Entreprises, et le traditionnel Championnat

des Cévennes remporté à de multiples occasions par plusieurs de ses membres.

Une nouvelle organisation mise en place depuis quelques années a vu le jour. Le trail, course à pieds de pleine nature, pratiquée sur les mêmes sites que le ski voit de plus en plus d'adeptes se donner rendez-vous chaque année au mois de Juillet. Et la dernière née des organisations est dans le même type de course mais sur neige, de nuit et par équipe de deux ; l'association l'a baptisé « Duo Blanc de l'Aigoual ». Son succès depuis sa première édition n'est plus à démontrer.

Le Président Christian PIALOT.

Les 2 associations suivantes œuvrent également sur l'Espérou et l'Aigoual.

Pour tout renseignement les concernant vous pouvez contacter Martine PIALOT par tel au 04 67 82 62 75 ou par mail : pierre.pialot@sfr.fr

Club sportif Mont Aigoual

Les cours de gymnastique, animés par David, ont lieu à l'Espérou tous les mardis, de 18 h 30 à 20 h; l'adhésion annuelle est de 60 €; les personnes intéressées seront assurées de passer un agréable moment de gaîté, convivialité, détente et ... aussi sportif et dynamique ! Dès les beaux jours, les cours ont lieu à l'extérieur, parfois sous forme de marche nordique. N'hésitez pas à venir essayer ou vous inscrire : il n'y a aucunes contraintes et le niveau est totalement libre et adaptable !

Association Culture Aigoual

La bibliothèque

Ouverte tous les mercredis, de 16 h à 18 h 30, opérationnelle grâce aux nombreux dons de livres, et aux locaux mis à disposition par la commune de Valleraugue.

Elle permet peu à peu l'accueil de nouveaux adhérents ; à noter la participation des « tous petits » de la crèche de l'Espérou !

Une rencontre littéraire a également été mise en place, tous les derniers samedis du mois, au cours de laquelle deux participants présentent chacun, un livre ayant retenu son attention ; s'en suivent échanges et discussions autour d'un thé.

La fête du livre

La 2e édition de ce salon littéraire a réuni 32 auteurs, pour certains connus, le dimanche 9 août.

C'est un programme complet de dédicaces, lectures, conférences, animations enfants, qui permettent de rassembler, tout au long de la journée, petits ou grands lecteurs et écrivains régionaux ; cette journée unique en son genre dans nos villages, est très appréciée de tous, ce qui souligne bien l'intérêt de développer de telles animations culturelles ; d'autre part, notre association est heureuse de pouvoir faire découvrir et mettre en valeur de telles richesses.

Randonnée découverte du milieu

Une sortie en raquettes à neige a regroupé, pendant les vacances d'hiver, 6 randonneurs « d'ici et d'ailleurs ».

Martine, accompagnatrice moyenne montagne, leur a fait découvrir les mystères de la vie hivernale en forêt, ainsi qu'un brin d'histoire du reboisement de l'Aigoual, tout au long du sentier de la Pépinière.

Initiation arts plastiques

Céline anime cette activité depuis l'automne dernier ; elle a à présent trois adeptes passionnées !

Animation de Noël

La pièce de théâtre « L'AVARE », mise en scène, revue et arrangée par Cathy et Chantal, sous forme de spectacle de marionnettes, a également été un grand succès ; rassemblant une trentaine d'enfants venus avec leurs parents, à Camprieu, le 28 décembre a mis du baume au cœur de tous !

Un grand merci à Aurélia qui nous a ouvert la salle de son restaurant, à Jean-Luc qui a construit le castelet, à PICOTTO pour ses décors et aux nombreuses petites mains d'artistes ou de pâtissières, rassemblant dans la bonne humeur toute une belle équipe !

Prévision d'animations pour 2016

à présent que ce petit castelet est monté, l'équipe se propose de donner des représentations aux alentours et communes voisines : au programme : à Valleraugue le samedi 20 février et à l'Espérou le vendredi 26 février.

Bien sûr, bibliothèque, rencontres littéraires, animation de Noël pour les enfants, arts plastiques, seront reconductibles.

La journée du livre est prévue le 7 août prochain, avec un accent porté sur la BD et la lecture jeunesse.

Nous ne désespérons pas, un jour prochain, de remettre en route (selon nos moyens financiers) l'animation informatique et un point WIFI ; l'acquisition d'un ordinateur portable est envisagée pour la gestion de la bibliothèque et la bureautique.

Suite à un échange très positif avec l'organisation régionale des «**Journées européennes du patrimoine**», nous prévoyons de participer à ce programme... Quelques idées sont en cours, pour mettre en valeur le patrimoine historique, culturel, professionnel, architectural aussi bien qu'artistique des différents villages « Aigoualiens ». Ceci est un programme lourd à élaborer auquel nous espérons fédérer les communes des environs !

Nous restons, en outre, toujours ouverts à toutes idées nouvelles et participation !

La Présidente Martine PIALOT

TOURISME

Locations et taxe de séjour

Les loueurs non professionnels de meublés doivent se déclarer en mairie. La taxe de séjour est obligatoire pour toutes les personnes qui séjournent dans les locations meublées (gîtes, chambre d'hôte...). Cette taxe est versée à l'Office du Tourisme et sert à promouvoir les activités touristiques.

Tennis

Le court de tennis est depuis l'été 2015 accessible à tous ; le conseil ayant décidé d'en rendre son accès libre et gratuit (au vu de la faiblesse des recettes générées, environ une cinquantaine d'euros par an et des contraintes liées au fonctionnement de la régie municipale). A priori, les utilisateurs semblent ravis et du coup en augmentation par rapport aux années précédentes.

Gîtes communaux inscrits aux « Gîtes de France »

Notre commune possède 4 gîtes de France :

- ✧ 2 gîtes à la Rouvière – 2 épis
- ✧ 1 gîte aux Laupiettes – qui a du caractère avec son toit de chaume – 3 épis
- ✧ 1 gîte aux Laupies – 3 épis

Ces gîtes sont très prisés par des gens aimant la tranquillité. De nombreux randonneurs ou pêcheurs viennent ainsi profiter de nos merveilleux paysages.

En 2015, nous avons commencé à améliorer le confort de certains gîtes, en 2016 nous poursuivrons la démarche engagée.

Camping

Les tarifs du camping ont été réajustés cette année. Sur la base d'éléments recueillis auprès de campings comparables au nôtre, sur des territoires de même nature, il a été décidé de revoir les tarifs, les périodes d'ouvertures ainsi que l'accueil des caravanes à l'année comme suit :

- ✧ augmentation de 0,1 € du tarif adulte et de l'emplacement qui passent ainsi à 4,8 €
- ✧ augmentation du tarif enfant de 0,3 € mais avec une tranche d'âge plus importante (3 à 12 ans) et la gratuité pour les enfants de moins de 3 ans
- ✧ augmentation de 10 € pour les semaines chalets en haute saison qui passent ainsi à 260 € pour les 2 places et 360 € pour les 4 places
- ✧ simplification pour les caravanes à l'année avec 3 forfaits : 40 nuitées = 900 € ; 60 nuitées = 1000 € ; illimité = 1200 €
- ✧ ouverture générale du camping du 1er juin au 30 septembre
- ✧ location des chalets du 1er mars au 15 novembre

À noter qu'il a été installé une connexion WIFI sécurisée au camping, accessible à tous.

Réunion d'information « Pôle nature »

Démarré depuis 2 ans déjà par la communauté de communes Causses Aigoual Cévennes Terres Solidaires, un projet se tramait, sans que l'on sache exactement de quoi il s'agissait…

Pour informer la population et parce qu'un projet de territoire se construit avec le territoire, la mairie a organisé le 5 août dernier une réunion d'information. **Le but de ce projet** : « **faire du massif de l'Aigoual un territoire privilégié d'accès à la nature en toute saison**… **en proposant une offre structurée d'activités de pleine nature** ». On l'aura compris, cela se veut donc un projet de développement économique avant tout, autour du tourisme et du sport.

Une première phase s'est attachée à créer ou rénover des équipements touristiques et sportifs : 65 km de sentiers multi-activité aménagés, balisés et valorisés dont 2 à 3 parcours VTT spécifiques, 5 sentiers d'interprétation, 6 parcours trail, 6 parcours raquette, 5 parcours géocache et 1 observatoire mouflons.

D'autres équipements devraient suivre avec la mise en valeur de la montée au sommet de l'Aigoual par la création d'une « voie douce », le balisage de 17 parcours cyclo-sport et l'équipement de 2 sites de course d'orientation.

Vous pouvez retrouver toutes les informations et cartes des itinéraires à l'office du tourisme (bureau de la Serreyrède ou de Valleraugue). Ce projet « à tiroir » va se poursuivre avec une deuxième phase plus axée sur la communication et l'aide concrète au développement des prestataires qui ont à charge de « faire vivre » et « valoriser » ces équipements.

Pôle nature 4 saisons Massif de l'Aigoual

Source de loisirs plein air !

LES STRUCTURES INTERCOMMUNALES

La communauté de communes de l'Aigoual...

La communauté de communes Causses Aigoual Cévennes Terres Solidaires regroupe depuis le 1er janvier 2013, 16 communes... mais 5 700 habitants !

Cependant, avec des intérêts communs de petites communes rurales de montagne, elles arrivent à construire une politique commune d'intérêt général. Et du fait de cette situation en « zone de montagne », notre communauté a échappé au regroupement préconisé dans la loi NOTRe d'août 2015, qui prévoyait la constitution d'intercommunalité d'au moins 15 000 habitants, mais pour combien de temps ?

Ses compétences sont actuellement :

- ✧ développement économique
- ✧ environnement
- ✧ gestion des déchets
- ✧ action sociale
- ✧ culture, loisir, sport

Mais elles vont évoluer puisqu'en 2020 au plus tard, la communauté de communes devra prendre la gestion de l'eau et de l'assainissement.

Pourtant, c'est déjà une « grosse machine » puisque son budget principal avoisine les 2,5 M €.

La gestion des déchets représente un budget de 1,18 M €.

Elle gère également le météo site de l'Aigoual et s'occupe déjà de l'assainissement non collectif avec un service dédié : le SPANC.

Le budget d'investissement s'est monté en 2015 à 1,4 M €, concernant principalement le projet Pôle Nature pour 400 000 € et des travaux de rénovation de la crèche de Lanuéjols pour 210 000 €.

Pour 2016, le budget est plus contraint, actualité oblige, mais notre communauté a réussi à conserver un taux d'investissement important, qui va permettre de dynamiser les activités économiques du territoire.

Le Syndicat Intercommunal d'Aménagement (SIA) de l'Espérou

Le SIA de l'Espérou existe sous sa forme actuelle depuis 1967. Il avait à l'origine pour mission de « promouvoir et de réaliser un programme d'aménagement et d'équipement » de l'Espérou ; depuis, plusieurs équipements ont été réalisés (bâtiment Espérou-Accueil, camping, Halle, lotissements) et il en assure aujourd'hui la gestion.

Le conseil syndical qui administre le SIAE est composé de 6 membres : 2 élus de la municipalité de Valleraugue, 2 élus de la municipalité de Dourbies et les 2 maires des communes associées.

Actuellement la composition du conseil syndical est la suivante :

- ✧ pour Valleraugue : Thomas VIDAL (maire et Président du SIAE, Michel MONNOT, (membre du conseil municipal et vice-président) et Pierre PIALOT, suppléante Line JOVER.
- ✧ pour Dourbies : Irène LEBEAU (maire et secrétaire du SIAE), Bernard GUISSET et Lionel WOLFER, suppléante Jacqueline LAFFONT.

L'année 2015 aura été marquée par la construction de la station d'épuration qui a été achevée en décembre. Après le raccordement électrique, elle devrait être opérationnelle d'ici peu. Initialement prévue pour 1400 équivalent-habitant, le chantier a été revu à la baisse avec une capacité à 800 équivalent-habitant. Le marché était de 1 227 890 €, avec 50 % d'aides de l'Agence de l'eau et du Conseil Départemental ; reste à charge une dépense de 44 218€ pour le SIAE.

L'autre évènement pour 2015 est l'annonce de la fermeture du bâtiment Espérou-Accueil, suite à une baisse d'activité (voir l'article ci-dessous).

Le SMBVD

La commune est membre du Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Dourbie, structure qui a pour compétence l'entretien et l'aménagement de la Dourbie à l'échelle de son bassin versant. Un programme pluriannuel a été élaboré sur la période 2014-2018 et permet la réalisation d'actions de restauration et d'entretien des berges. En 2015 aucune action n'a été entreprise sur notre commune ; en 2016 des travaux d'entretien de la ripisylve sont prévus sur le secteur du pont de Dourbies jusqu'en aval du camping municipal.

Le SMBVD intervient également dans le cadre de projets d'aménagement plus structurants, comme par exemple à Trêves lors de la réalisation de la passe à poissons au niveau de la Pansière. En 2015, nous avons donc sollicité le Syndicat de la Dourbie pour que soit programmé une opération de restauration de la continuité écologique sur le ruisseau de Duzas, au niveau du camping municipal. Cette opération consistera à enlever les buses du petit pont et à le reconstruire de façon à ce qu'il soit transparent pour le cours d'eau. Ainsi, les truites qui se trouvent actuellement bloquées au niveau des buses, pourront à nouveau remonter le cours d'eau et venir se reproduire dans les zones plus en amont. Ce projet est mené en collaboration avec l'AAPPMA de la Dourbie et la Fédération de pêche du Gard. Les travaux sont programmés pour 2017.

Le SMEG

La commune est représentée au Syndicat Mixte d'Electricité du Gard par Marc SAUVAIRE. Cette structure s'est considérablement agrandie cette année puisqu'elle couvre maintenant la totalité du département.

Les collectivités adhérentes lui transfèrent des compétences relatives à la distribution publique de l'électricité, aux télécommunications et plus récemment à l'éclairage public et à la maitrise de l'énergie.

Le SMEG apporte en retour une expertise pour les réseaux d'énergie électrique et de télécommunication, mutualise les moyens, apporte conseil et soutien financier à ses adhérents.

C'est ainsi que nous avons demandé pour l'année 2016 une aide pour la mise en souterrain des réseaux dans les hameaux de Cassanas et Prunaret.

ACTUALITÉS

L'Espérou accueil ferme ses portes

Cet établissement de tourisme social ouvert depuis 1985 à l'initiative de Francis Cavalier-Benezet, Maire de Valleraugue, a fermé ses portes à la suite de son dépôt de bilan survenu à la fin de l'année dernière. Confronté depuis plusieurs années à une baisse sensible de son activité, il s'est trouvé au 2e semestre 2015 dans l'impossibilité d'adapter ses charges à la diminution continue de son chiffre d'affaire.

À la demande du président et du directeur de l'association gestionnaire, le Syndicat Intercommunal de l'Espérou, propriétaire des locaux de l'établissement, faisait réaliser un audit des comptes qui révélait une situation financière très compromise. Au vu de cette situation le conseil d'administration de l'association décidait alors, de manière responsable, de déposer le bilan.

Par un jugement en date du 11 février 2016, le tribunal de Grande Instance d'Alès a décidé de placer l'association sous protection judiciaire en désignant un administrateur judiciaire. Il incombera à ce dernier de mettre en œuvre une procédure de licenciement économique vis à vis des trois salariés de l'association puis de liquider cette dernière. Le règlement des salaires et indemnités de toute nature restant dus au personnel sera effectué par l'intermédiaire du Fonds National de Garantie des Salaires adossé aux Assedic.

Se pose donc à partir de maintenant la question de savoir quelle destination donner au bâtiment de plus de 1000 m² qui abritait l'Espérou Accueil depuis 30 ans. Cette question sera très certainement évoquée dans le courant de 2016 au sein du conseil syndical du SIA qui comprend des élus des communes de Dourbies (Irène Lebeau, Bernard Guisset, Lionel Wolfer) et de Valleraugue.

Une étude réalisée à partir de 2010 a mis en évidence la faiblesse de la qualité de l'accueil et de l'hébergement sur le massif de l'Aigoual et indiqué que cette faiblesse pourrait freiner le développement du Pole Nature Quatre Saisons porté par la communauté de communes. Ce projet, soutenu par l'État, la Région, le Département et le Parc, prévoit la création «d'aménagements structurants favorisant l'implantation et le développement de prestataires touristiques publics ou privés». Le bâtiment de l'Espérou accueil trouvera-t-il une nouvelle vocation dans le cadre de ces aménagements ? Réponse dans les prochains mois.

Je voudrais le 22 à Dourbies…

Téléphonie fixe,Internet pour la commune (hors Espérou)

La commune est alimentée au travers d'un central téléphonique situé à côté de la Mairie. Depuis 2010 elle est aussi desservie en internet grâce au déploiement des NRAZO (Nœud de Raccordement des Abonnés en Zone d'Ombre) par la région Languedoc Roussillon.

Le NRAZO permet de ramener le central téléphonique au plus près des abonnés.

Les principaux incidents sont dus à la foudre et à la vétusté de certains équipements.

En cas de panne Mobile, Fixe et Internet se rapprocher de son opérateur, la mairie ne peut pas faire de signalement pour des particuliers.

Téléphonie mobile

La commune est desservie par 3 relais :

- ✧ Le relais des Goutines qui alimente le village (Implantation chez Mr Lafon Guy). Ce relais est un relais zone d'ombre (2G) implanté par le Conseil Départemental et géré par SFR. Cet été plusieurs pannes nous ont privés de Mobile. Une était due à la défaillance des paraboles entre la mairie et les Goutines et les deux autres à des dérangements sur le câble entre Dourbies et Treves.

Au printemps, les équipements du relais des Goutines vont être modifiés par SFR, on devrait ainsi avoir accès à la 3G.

- ✧ Le relais de Prunaret qui alimente les Laupies et les Laupiettes a été payé par la commune qui en a l'entretien.
- ✧ Le coté « aval » est alimenté par le relais du Col des Rhodes.

L'Espérou est alimenté directement par un central téléphonique.

Salle des fêtes

Les tarifs de location de la salle des fêtes n'avaient pas évolués depuis 1996. Ils ont été augmentés pour les particuliers compte tenu des frais de fonctionnement constatés (notamment en électricité). En période hivernale, celui-ci a été fixé à 100 € et en période estivale à 50 €. Concernant les associations, le conseil municipal a décidé d'instaurer la gratuité de la location de la salle pour celles de la commune assortie de la mise en place d'un dépôt de caution de 50 €, correspondant au ménage éventuel après utilisation.

Une convention de mise à disposition qui précise les modalités d'occupation est établie à chaque utilisation quel que soit le demandeur.

Le mobilier (tables et chaises) va être remplacé par du mobilier plus moderne et beaucoup plus facile à mettre en place. L'ancien mobilier sera stocké dans le garage des ouvriers et pourra faire l'objet de prêt à la demande des particuliers ou associations, ce qui ne sera pas le cas du nouveau.

Enfin, concernant la salle des fêtes, il a été décidé de la baptiser du nom de celle qui a été à l'origine de sa construction en mai 1965, à savoir Mme Marcelle FONZES, maire de DOURBIES de mai 1953 à mars 1970. Une inauguration aura lieu avant l'été.

Des frelons asiatiques sur notre commune

Deux nids de frelons asiatiques ont été répertoriés sur la commune, un dans la montée de Roucabie en 2014 et un cette année au pont de Duzas. Le frelon asiatique est répertorié comme nuisible (arrêté du 26 décembre 2012 relatif au classement dans la liste des dangers sanitaires). La prolifération du « Vespa Velutina » inquiète en raison des dommages importants causés aux ruchers (une dizaine de frelons peuvent anéantir une ruche) et des risques encourus par la population aux abords des nids.

Que faire si vous découvrez un nid ?

Prévenir la mairie qui informera les personnes concernées pour la destruction du nid ; ne pas chercher à détruire le nid.

Lutte contre le frelon asiatique

La meilleure arme est la prévention. Sachant que seules les reines survivent pendant l'hiver (sous les feuilles, les vieilles souches, les hangars...) et qu'elles peuvent à nouveau nidifier au printemps suivant, **l'idéal est le piégeage de printemps. La mise en place de pièges aux abords des nids détectés est la meilleure façon de lutter contre la prolifération de l'espèce.**

Pour appât, au fond de la bouteille verser de la bière ou du panaché avec du sirop (cassis, grenadine…). Ne pas mettre de miel qui attire les abeilles.

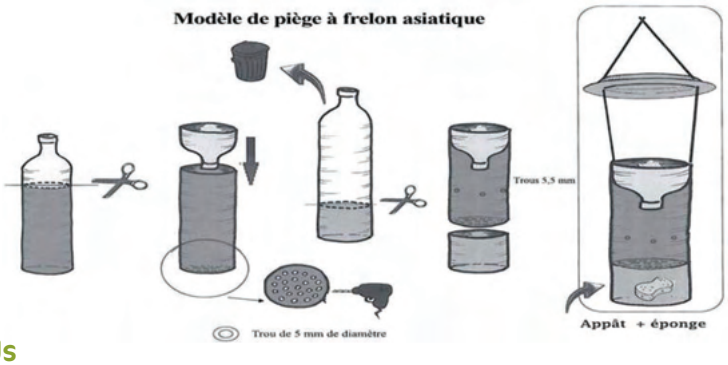

Nids

Merci de votre aide. Vous pouvez contacter Marc SAUVAIRE au 06 85 74 86 99

Eau du robinet : peut-on la boire sans danger ?

Cette question revient périodiquement à la une de l'actualité.

Tout récemment encore les chaînes de télévision et le Midi Libre nous apprenaient que 400 000 personnes en Languedoc Roussillon buvaient une eau polluée et que 67 captages délivraient une eau fortement chargée en pesticides.

Plus anciennement ces médias se sont fait l'écho d'une plainte pénale pour mise en danger de la vie d'autrui et empoisonnement déposée en janvier 2011 par une association dont le siège est à Camprieu.

Déposée contre X, cette plainte vise en réalité 9 maires - dont celui de Dourbies - auxquels la plaignante reproche d'avoir délivré, au cours des années 2008 à 2010 de l'eau impropre à la consommation sans en avoir informé les usagers des régies municipales.

Le Code de la Santé Publique fait en effet obligation aux services de distribution d'eau destinée à la consommation humaine de délivrer à leurs usagers une eau répondant à des normes de qualité nombreuses et très rigoureuses qui sont fixées par le Ministère de la Santé.

Régionalement, les ARS (Agences Régionales de Santé) surveillent le respect de ces normes en faisant analyser par des laboratoires agréés l'eau distribuée par les communes ou leurs concessionnaires. Au total, ce ne sont pas moins de 227 paramètres qui sont régulièrement contrôlés.

160 de ces paramètres correspondent à des «limites de qualité» dont le dépassement présente, ponctuellement ou dans la durée, un risque pour la santé. Les soixante sept autres correspondent à des «références de qualité» dont le dépassement ne présente aucun risque.

En clair, le franchissement d'une limite de qualité rend l'eau impropre à la consommation alors que le non respect d'une référence de qualité rend simplement l'eau désagréable au goût ou à l'odeur.

Les 160 «limites de qualité» se répartissent en deux catégories :

- ✧ les limites physico- chimiques et
- ✧ les limites bactériologiques.

Les premières correspondent à des produits chimiques tels que 75 pesticides. Les secondes à deux types de bactéries qui colonisent l'intestin des mammifères : Escherichia-coli et les entérocoques pour lesquelles la tolérance est égale à zéro.

C'est dans ce contexte technique et réglementaire que nous devons répondre à la question :

Que buvons-nous à Dourbies ?

Les 18 sources qui alimentent nos 13 réservoirs et réseaux sont toutes situées dans des secteurs où n'existent ni cultures ni activités industrielles. Le respect des « limites de qualité» physico-chimiques -en particulier celles qui concernent les pesticides- ne pose donc aucun problème. Par contre, nous devons veiller avec un soin tout particulier au risque de pollution bactériologique induit par la présence des troupeaux et de la faune sauvage parce que notre sol granitique ne permet pas le captage des eaux à des profondeurs importantes et que leur filtration naturelle est de ce fait relativement réduite.

Au cours de l'année 2015 47 analyses ont été pratiquées sur nos 13 réseaux au niveau du robinet de l'usager.

Trois ont révélé un problème de qualité bactériologique : 1 au Viala (sur un total de 4 analyses) et 2 à Campclaux (sur un total de 4 analyses). On notera que sur un total de 9724 m^3 distribués, ces deux réseaux représentent 1126 m^3, soit un peu plus de 11 %.

Ces résultats sont en amélioration par rapport à 2014, année au cours de laquelle 10 analyses sur 41 avaient révélé de tels problèmes. Deux raisons à cela : la chloration manuelle systématique des bassins dépourvus de pompe à chlore initiée à l'été 2014 par Georges PETIT s'est poursuivie et améliorée. Ensuite le réseau des Laupies où le problème était récurent a été équipé d'une pompe à chlore neuve.

Notre objectif reste néanmoins de parvenir le plus rapidement possible à zéro pollution bactérienne sur tous nos réseaux.

Un premier pas dans cette voie sera franchi en 2016 avec l'installation de pompes à chlore automatiques dans les 8 réservoirs qui en sont encore dépourvus. La chloration sera ainsi mieux dosée et donc plus efficace.

Un second le sera avec le réaménagement des captages, l'enfouissement des drains à une plus grande profondeur chaque fois que cela sera possible et l'extension des périmètres de protection des sources. Ces travaux seront entrepris dès l'obtention des Déclarations d'Utilité Publique dont les procédures viennent d'être lancées.

Pour finir de répondre à la question : **que buvons-nous à Dourbies ?**, nous devons à présent évoquer un paradoxe administratif : les analyses d'eau peuvent être satisfaisantes pendant une année ou plus sans que l'eau soit déclarée administrativement potable. Tous les ans, l'ARS établit à partir des analyses des trois années précédentes un bilan tri-annuel dans

Réservoir de cassanas

lequel elle qualifie l'eau distribuée par chaque réseau de propre ou d'impropre à la consommation.

En application du principe de Précaution inscrit dans notre Constitution, elle attend d'avoir un historique de trois ans sans aucun incident pour déclarer une eau propre à la consommation. Pour la même raison elle répugne à déclarer une eau propre à la consommation tant que des pompes à chlore automatiques ne sont pas installées, quand bien même aucun incident n'aurait été relevé pendant 3 années consécutives.

Voilà pourquoi les derniers bilan tri-annuel (2012/13/14) que nous vous avons adressés dès que l'ARS nous les a transmis en mai 2015 étaient négatifs hormis celui de Dourbies-village et de Prunaret. Les bilans 2013/14/15 vous seront adressés avec votre facture d'eau 2016 comme le prévoit la réglementation. Un certain nombre d'entre eux porteront très certainement la mention « eau impropre à la consommation » alors même que les résultats des analyses 2014 et 2015 n'auront révélé aucun problème.

La commune continuera donc, par précaution, à distribuer en mairie à tous les usagers qui le souhaitent de l'eau en bouteille comme elle le fait depuis le printemps 2015 jusqu'à ce que le bilan tri-annuel de votre réseau porte la mention «eau propre à la consommation humaine». Vous pouvez également faire bouillir l'eau de boisson à gros bouillons pendant deux minutes pour éliminer à coup sûr toutes bactéries indésirables. Un jour prochain, nous l'espérons et nous continuerons à agir avec détermination pour y parvenir, nous pourrons répondre : nous buvons à Dourbies une eau au dessus de tout soupçon.

Le Carnet 2015

Le Maire et le conseil municipal...

Mariage :

… adressent tous leurs vœux de bonheur à

Philippe PANEL et Sylvie HARBION le 20 août 2015

Décès :

… assurent de leur sympathie les familles et proches éprouvés par le décès de :

Antoinette POUGENQ épouse LAFON † le 13 décembre 2015 à Montpellier

René BLANC † le 17 novembre 2015 à Montpellier

Lydie BERTRAND épouse PIALOT † le 14 octobre 2015 à St Jean du Bruel

Georgette MARCO épouse SAUVAIRE † le 05 octobre 2015 à Montpellier

Marie BALSAN épouse LACAS † le 1er juin 2015 à Le Vigan

Elise SAUVAIRE † le 12 avril 2015 à Nant

Geneviève BERTRAND † le 18 avril 2015 à Ganges

Paulette SAUVAIRE épouse FADAT † le 04 mars 2015 à Le Vigan

Henriette ROUSSET épouse SARRAN † le 10 février 2015 à Millau

À VOTRE SERVICE...

À votre service

La Mairie

Tél : 04 67 82 72 46

Mail : *mairiededourbies@orange.fr*

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au vendredi de

8 h 30 à 12 h

La Poste :

Tél : 04 67 82 72 70

Horaires d'ouverture au public :

En hiver de 9 h à 12 h

En été de 9 h 45 à 12 h 45

La bibliothèque :

Horaires d'ouverture au public :

1er et avant dernier samedi du mois de

14 h à 16 h

La déchetterie de Camprieu :

Tél : 04 67 82 75 81

Horaires d'ouverture au public :

Du mardi au vendredi de

13 h à 16 h

Le samedi : 9 h à 12 h

Fermée le lundi

Hébergement, restauration, commerce :

- **L'Étape de Dourbies en Cévennes**
  Isabelle et Stéphane GAULTIER
  Tél. : 04 67 71 70 98
  http://letapededourbies.fr/fr
  contact@letapededourbies.fr
- **Bar - restaurant de Dourbies / Gîte d'étape**
  Geneviève GRAVOULET – 1er juillet au 31 août -
  Tél : 04 67 82 70 88
  http://aubergededourbies.e-monsite.com
- **Snack–Bar "Café de Pays chez Jo" / Gîte d'étape communal**
  Sylvie SALENCON
  Tél : 04 67 81 49 74
  http://chezsylvie.perso.sfr.fr
- **Épicerie fine de montagne / boutique**
  Laurent CARLINI
  Du lundi au samedi de 8 h 30 à 12 h 30 / 16 h à 19 h
  Le dimanche de 8 h 30 à 12 h 30
  Fermé le mercredi sauf en saison
  Tél : 04 67 50 01 45
  http://latranshumance.jimdo.com
- **Chambre d'hôte**
  Jean Pierre MOREL
  Tél : 04 67 22 06 72
  http://www.lafougeraie.fr
- **Auberge de campagne Mas Bresson / Gîte d'étape / camping**
  Marc CALLEGARI
  Tél : 04 67 82 70 02
- **Camping municipal La Pensière**
  1er juin au 30 septembre et 1er mars au 15 novembre pour les chalets
  Mairie de Dourbies
  Tél : 04 67 82 72 87 ou 04 67 82 72 46
- **Camping Espérou**
  Mairie de Valleraugue
  Tél : 04 67 81 79 60
- **Gîte les Laupiettes**
  Jacqueline CLEMENT
  Tél : 04 66 26 75 97
- **Gîte Campclaux** GR 1710 et 1814 - 3 épis
  Didier VIDAL
  Tél : 04 67 82 72 17
  http://www.gites-campclaux.fr
- **Arbor&sens, bivouac du Vallon des sources**
  Cyril Falguières & Carine Dreucci
  Tél : 04 67 50 03 49
  www.arborigene-cevennes.com

Si vous souhaitez être informés régulièrement des évènements sur la commune, vous pouvez vous inscrire en envoyant votre adresse mail à l'adresse de la mairie *mairiededourbies@orange.fr* et en indiquant votre adresse sur la commune.

ZOOM SUR ARBOR&SENS

Fraichement installés dans la Commune (5 ans déjà...) c'est doucement mais sûrement que nous y faisons évoluer à la fois notre Vie et nos actions de cohésion, voire de réconciliation entre l'être Humain et le milieu Naturel... plus précisément la Forêt même !

En effet, enrichi par une revigorante expérience (de 5 ans aussi...) dans les profondeurs de l'Amazonie, est né notre "Concept d'interaction ludique avec le milieu Forestier".

Nommé Arbor&sens ce modeste concept qui s'affine grâce aux qualités de la vallée et de ses environs, propose à ceux et celles (sans distinction d'âge) qui préfèrent s'épanouir à leur rythme et sur leurs propres centres d'intérêt :

- ✧ Soit de librement explorer divers sites naturels riches en découvertes, grâce à l'utilisation de Kits d'aventures interactives multi-générations créés et conçus par nos soins...
- ✧ Soit de paisiblement se laisser guider de jour comme de nuit sur des pistes forestières sauvages, offrant le privilège d'y réaliser un éventail d'activités sensorielles utiles & agréables...
- ✧ Soit de simplement vivre une ou plusieurs nuits sur notre aire de Bivouac aménagée à l'Amazonienne et profiter de sa piste d'exploration inédite, ou de son espace de jeux coopératifs...
- ✧ Soit plutôt en période hivernale, de faire appel à notre savoir faire en matière d'études et de créations de "Pistes interactives multi-générations, Permanentes ou Occasionnelles..."

À ce sujet en coopération avec la commune, une Piste permanente est en cours de réalisation au départ du Camping de la Pensière... Toute personne intéressée par cette création peut nous contacter...

Dourbiennes et Dourbiens nous profitons d'ailleurs de cette petite présentation pour vous inviter à laisser la curiosité vous guider jusqu'à chez nous, si bon vous semble...

Nous ne sommes pas sauvages... juste passionnés de tranquillité, notre unique passion, car tout le reste n'est que plaisir de vivre, partager et valoriser notre milieu d'évolution !

Cyril Falguières & Carine Dreucci Arbor&sens
www.arborigene-cevennes.com
Bivouac du Vallon des sources
Les Laupies, 30750 Dourbies
Tel : 04 67 50 03 49

Directeur de la publication : Pascal Pialot
Conceptrice de la maquette : Isabelle Fonzes-Méjean
✉ mairiededourbies@orange.fr
La Gazette est imprimée par «AIS imprimerie du Bassin à Decazeville en 550 exemplaires».